

90) ; Pentecôte ; Trinité ; (indulg. du n. 90 à la Fête-Dieu ; du n. 110 les 3, 4, 5, 10, 16, 17, 21 et 25) ;

JUIN. — Le 17 ; le IV<sup>e</sup> dim. et le 29 ; (indulg. du n. 110 les 12, 14 et 19) ;

JUILLET. — Dernier dimanche ; (indulg. du n. 100 les 2 et 16 et chacun des 3 samedis avant le 2 ; du n. 110 les 13 et 20) ;

AOUT. — Les 2, 7, 15, ou octave et 28 ; (indulg. du n. 100 les 5 ; du n. 110 les 4, 7, 13, 16, 23, 27 et 30) ;

SEPTEMBRE. — Les 8 ou octave, 14 et 29 ; (indulg. du n. 100 les 12, 24 et le 3<sup>e</sup> dim. ; du n. 110 les 2, 5, 10, 18 et 25) ;

OCTOBRE. — Les 2 et 15 ; (indulg. du n. 100 le 1<sup>er</sup> dim. ; du n. 110 les 10, 16, 21, 26 et 30) ;

NOVEMBRE. — Les 1 et 10 ; (indulg. du n. 100 le 21 et chacun des 3 samedis avant le 21 ; du n. 110 les 13, 14 et 20) ; les 2 derniers samedis avant le 8 déc. ;

DÉCEMBRE. — Les 8 ou octave et 13, 14, les 1<sup>er</sup> et 9<sup>e</sup> jour de la neuvaine de Noël (7 ans et 7 quarantaines les autres jours) ; (indulg. du n. 110 les 14 et 16) ; le 25 et *Stations* (outre l'indulg. du n. 90).

Chambly.

Abbé JOSEPH SAINT-DENIS.

Un article analogue sera bientôt publié en deux parties sur le scapulaire du Carmel.

*Si quelque pieux serviteur de Marie immaculée désire faire imprimer cet article en une plaquette de propagande, il est prié de s'adresser à l'auteur qui, pour favoriser ce projet, en modifiera au besoin le texte et en surveillera l'impression.*

---